

Pensez écologie ! *Quelle planète lèguerons-nous à nos enfants ?*

Aujourd'hui les anciennes décharges à ciel ouvert sont strictement interdites.

Déposer des déchets ou des matériaux dans la nature est devenu un acte pénalement répréhensible.

Des déchetteries, propres et contrôlées, ont été mises en place pour recueillir les déchets qui ne passent pas au tri sélectif ni aux ordures ménagères.

À la déchetterie, vous devez apporter les déchets incompatibles avec le ramassage des ordures ménagères.

Le but de la déchetterie est de permettre aux habitants de se débarrasser de certains déchets qui sont trop encombrants, très dangereux et qui ne peuvent être mis dans les poubelles.

Apporter ses déchets, c'est leur donner une seconde vie mais aussi contribuer à la protection et à la valorisation de notre environnement !

Donnez une seconde vie aux déchets

Que deviennent ils ? Il existe différentes façons de les recycler :

- **Pour le carton et le papier :**
Après récupération dans les bennes, ils sont transformés et réutilisés comme papier d'emballage, papier journal, ou encore comme carton plat.
- **Pour les métaux :**
Ils sont broyés et fondus. Ensuite, ils peuvent être utilisés pour la construction et l'emballage alimentaire.
- **Pour le verre :**
C'est le déchet qui permet un recyclage à l'infini.
- **Pour les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques :**
Les composants de ces appareils sont triés puis réutilisés dans leur filière d'origine.
- **Pour les déchets verts :**
Ces déchets sont broyés et servent ensuite à fabriquer du compost.

Gérer et valoriser les déchets, une façon de s'engager pour l'avenir...

Les déchets constituent un produit qu'il faut utiliser au mieux de nos possibilités.

La valorisation est non seulement utile, mais aussi souhaitable. Toute l'activité humaine consiste à créer des richesses en partant d'un produit pour en fabriquer un autre, en transformant les choses pour en créer de nouvelles.

Le déchet est un produit qu'il faut savoir utiliser et transformer pour en faire un matériau utile, une véritable " matière première secondaire ".

La Valorisation du TRI permet d'obtenir des recettes, ce qui atténue le coût de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Pour ALISSAS, le taux est de 9,06% en 2008 contre 10,38% en 2007, d'où l'intérêt de toujours mieux trier et porter ses déchets à déchetterie



ADRESSE

La clé du Sac
07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 07 86

HORAIRES DECHETTERIE

LUNDI	09h00 - 11h45 13h45 - 17h00
MARDI	09h00 - 11h45 13h45 - 17h00
MERCREDI	Fermé le matin 13h45 - 17h00
JEUDI	09h00 - 11h45 13h45 - 17h00
 VENDREDI	09h00 - 11h45 13h45 - 17h00
SAMEDI	09h00 - 12h00 13h45 - 17h00